



Numéro 18



DI MONTPELLIER



Le 6 décembre dernier, à l'appel national de toutes les organisations syndicales douanières, plus de 450 douaniers ont manifesté à Ivry sur Seine devant le bâtiment du ministère de l'économie et des finances où se tenait une réunion de l'état major de la DGDDI consacré à l'avenir de la douane à court et moyen terme, en s'inscrivant dans la démarche de « modernisation de l'action publique » (MAP).

S'appuyant sur le succès de cette initiative, l'intersyndicale nationale a décidé de boycotter le comité technique de réseau (CTR) convoqué le 10 décembre. Lors de sa re-convocation le 18 décembre, les organisations syndicales ont rappelé la revendication d'un moratoire sur les suppressions d'effectifs et les fermetures de services, et l'exigence d'organiser des états généraux des douanes sous l'égide du ministère. En réaction à la fin de non-recevoir du directeur général, toutes les organisations syndicales ont décidé de quitter la séance.

Lors du CTR du 18 décembre 2012, la direction générale a donc, seule, validé la suppression de plus de 400 emplois douaniers et les PAE de toutes les directions inter-régionales. Pour la DI de Montpellier, ce sont 23 suppressions d'emplois (- 13 en OPCO et - 10 en SURV).

Dans la dynamique d'action du mois de décembre, l'intersyndicale de la DI de Montpellier avait décidé de ne pas participer aux deux groupes de travail convoqués par les DR de Montpellier le 13/12/2012 et de Perpignan le 17/12/2012, préparatoires au CTSDI de ce mois janvier.

Les documents adressés aux syndicats préalablement à ces groupes de travail contenaient – avant même la re-convocation du CTR décisif du 18 décembre – les projets arrêtés par la DI de Montpellier. Leur étude nous amène notamment à dénoncer la sous-évaluation délibérée des charges de travail, l'opacité de leur calcul, pour justifier les suppressions d'emplois et les fermetures/réorganisations de services.

D'autre part, on notera que l'administration a beau jeu d'afficher «l'attention» qu'elle porte au problème des risques psychosociaux, quand dans le même temps elle prend, année après année, des décisions qui mettent en péril l'avenir individuel et collectif des agents.

Le CTSDI de la DI de Montpellier est donc convoqué mardi 15 janvier 2013 pour gérer les conséquences des décisions prises par la DG lors du CTR du 18 décembre dernier, «choisir» de fermer ici, de centraliser là, de transférer là-bas, de supprimer tant, de réduire de tant... Et que vogue la galère!

C'est inconcevable ! En conséquence, toutes les organisations syndicales de l'inter-région de Montpellier réunies à Narbonne le 11 janvier 2013 ont décidé de ne pas participer à ce CTSDI. Elles reprennent à leur compte les revendications formulées par l'intersyndicale nationale, d'un moratoire sur les suppressions d'effectifs et les fermetures de services, et de l'organisation d'états généraux des douanes sous l'égide du ministère.

A Narbonne, le 11 janvier 2013

Le 15 janvier 2013, jour de convocation d'un CTSDI, par l'administration... afin de dialoguer socialement paraît-il ?!, l'Inter-syndicale douanière a préféré interpeller les usagers et les élus à Port la Nouvelle...

vous trouverez dans ces pages, la déclaration concernant le CTSDI, le communiqué de presse et les articles des journaux...



Le port fluvial, "projet majeur de la CCI"

Au moment où la crise s'insinue de plus en plus dans notre quotidien, la CCI a réaffirmé haut et fort son souhait de "sortir de cette impasse" et de "réinstaurer la confiance" par l'action. Ce que Bernard Ballester a illustré par la métaphore de l'économiste Michel Godet : "Inutile d'aller chercher loin des plantes exotiques qui ne prendront pas racine. Arrosons plutôt les plantes qui poussent naturellement". Ces plantes, "ce sont bien nos 7 300 entreprises", a ajouté le président. 932 se sont créées en 2012, quand 639 ont été radiées. Sur le plan du suivi économique, la CCI a mis en place des outils de mesure, ainsi qu'un nouveau concept d'accompagnement des primo inscrits, c'est "Cap Réussite". Innovation et tourisme seront conjugués au présent.



Article de l'INDEPENDANT...

Contre la fermeture des Douanes

En 2013, la CCI appuiera - évidemment - le projet de grand port à La Nouvelle : "Comment voulez-vous attirer les entreprises si vous n'avez pas l'outil correspondant à vos ambitions ?" note le président, qui s'est élevé contre "la possibilité de fermeture du bureau des Douanes nouellois, décision quelque peu surréaliste avec le projet de grand port". Bernard Ballester a ensuite mis l'accent sur deux dossiers. D'abord le projet de port fluvial à Narbonne, sur la Robine, près du futur quartier du Théâtre. Une pré-étude sur la faisabilité technique d'implantation est en cours. Un Salon de la plaisance fluviale pourrait suivre. Seconde action phare, la création d'un CFA régional : "Depuis le 1er janvier, ce CFA regroupe l'ensemble des CFA régionaux, soit 4 500 apprentis. Il permet d'ouvrir d'ores et déjà les premières classes et nous donne des perspectives intéressantes sur le développement de la formation initiale en Narbonnais". Partisan du "retour à la croissance initiatrice d'emplois plutôt que de l'employabilité à tout prix des chômeurs", Bernard Ballester prédit "une année difficile". Mais le soutien de la CCI ne faiblira pas. Bernard Ballester a évoqué le bilan et les perspectives de la CCI avec son équipe.

Rassemblement à Port-La-Nouvelle



L'Inter-syndicale DOUANES LANGUEDOC-ROUSSILLON communiqué :

Suppressions d'effectifs et fermeture du bureau de douane de Port la Nouvelle. Dans un contexte exacerbé de mondialisation des échanges et des services, L'intersyndicale Douanes, souhaite vous alerter sur les conséquences des suppressions de postes qui s'enchaînent et sur l'avenir du service public douanier .

La douane est avant tout une administration fiscale, mais elle est aussi un outil de protection essentiel de nos concitoyens contre les flux commerciaux illicites, lesquels génèrent, entre autres, des risques sanitaires ou environnementaux.

Il est exclu qu'en diminuant drastiquement le nombre d'implantations de services et les effectifs déjà insuffisants, la douane parvienne à assurer toutes ses missions. (Plus de la moitié des services de la région fermés en 10 ans).

Pour 2013 au niveau régional les suppressions d'emplois vont amener l'administration à fermer de nombreux postes : recettes locales dans l'Hérault, Port-vendres dans les PO et dans l' Aude le bureau de Douanes Port la Nouvelle, frontière tierce et dernier bureau du département.

Il nous est inconcevable dans le contexte actuel de projet de développement du port que la Douane, un des services public majeur commercialement parlant, ne soit pas physiquement présente. C'est une aberration. Une de plus !

Toute l'activité douanière, qui n'est pas négligeable, se ferait dès lors, du bureau de Sète. De là, à y voir un leader ship du port de Sète au détriment de celui de Port la Nouvelle, il y a un pas que nous n'osons pas franchir.

Pour justifier sa politique de destruction en prétextant dégager des gains de productivité l'administration se réfugie derrière des arguments fallacieux, des chiffres faux et ment par omission ; alors que son souci est de réduire les effectifs, coûte que coûte, même si le service public doit en sortir laminé.

Ces suppressions ne sont pas rationnelles mais uniquement budgétaires.

Nous n'en voulons pas !



Les douaniers disent "non" à la mort du bureau de La Nouvelle

Non, c'est non. Cette décision, les douaniers ne l'acceptent pas. Et ils sont bien décidés à le faire savoir. Hier matin, plus de cinquante d'entre eux, venus de toute la région, se sont retrouvés, à Port-La Nouvelle, pour manifester leur mécontentement et sensibiliser la population au problème. Postés sur le rond-point de Lafarge à l'entrée de la ville, ils ont tracté, sous la pluie, durant une bonne partie de la matinée. Motif de leur courroux ? Le plan de réorganisation élaboré par leur direction interrégionale. Il implique la suppression de 23 postes - sur 560 - en Languedoc-Roussillon. Dont six à Port-La Nouvelle. Conséquence directe : la fermeture du bureau de la commune. L'activité serait transférée sur Sète. Au nom, semble-t-il, de "la modernisation".

Dans la région, Port-Vendres est également concerné. Le même sort serait réservé à son bureau local. Au niveau national, ce sont 370 emplois qui devraient disparaître. Un choix incompréhensible pour l'intersyndicale (Solidaires, CGT, CFDT, FO, Unsa), à l'heure du projet d'extension de la

zone portuaire, lancé par la Région : "C'est une aberration. D'un côté, on nous présente un plan de développement pharaonique, de l'autre, on supprime un service public majeur à La Nouvelle !", lancent Georges Hayer (CGT), Éric Erre (Solidaires) et Philippe Huguenin (Unsa). "La Douane, c'est avant tout une administration fiscale, mais c'est aussi un outil de protection de nos concitoyens contre les flux commerciaux illicites... En diminuant les implantations et les effectifs déjà insuffisants, la douane ne pourra assurer toutes ses missions !"

Le sénateur, Roland Courteau, et la députée, Marie-Hélène Fabre, s'ils ne pouvaient se trouver à leurs côtés hier, ont apporté leur soutien aux douaniers. Tout comme les conseillers municipaux, Lydie Passemar et Alain Viard, qui ont rejoint les mécontents sur le rond-point de Lafarge. Les deux élus proposent au Grand Narbonne, au Département et à la Région "de signer une motion de soutien aux douaniers". Le comité technique paritaire organisé, hier, à Montpellier, a été reporté, eu égard au boycott des syndicats. Il devrait se réunir, à nouveau, sous huit jours. "Sans le triptyque, mobilisation, soutien politique, médiatisation, on n'y arrivera pas", assurent les syndicats. La direction interrégionale refuse de s'exprimer "tant que la décision n'est pas validée". Manifestation à l'entrée de Port-La Nouvelle contre la fermeture du bureau local. Les douaniers disent "non" à la mort du bureau de La Nouvelle

Le 16 janvier à 6h00 par Nicolas Boussu - L'Indépendant.fr -



LA SUITE... LE 24 JANVIER...